

LIGNE INSTITUTIONNELLE



Les Moussaillons

Février 2022

PRÉFACE

Afin de faciliter la lecture de ce document nous avons utilisé le féminin. Cela n'est en aucun cas une intention discriminatoire.

Le terme « équipe éducative » inclut les éducatrices de l'enfance, les assistantes socio-éducatives, les auxiliaires, les apprenties et les stagiaires. Le « nous » représente l'équipe éducative et « l'adulte » indique toutes les personnes de l'équipe éducative.

Le projet institutionnel a été pensé en tenant compte des trois acteurs principaux qui sont : les parents, les enfants et le personnel éducatif. Il est complété par le projet éducatif ainsi que le déroulement type d'une journée. Ces derniers relatent le faire et sont individualisés selon l'âge des enfants. Ils sont donc réactualisés par secteur, lors des colloques.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
VIVRE ENSEMBLE	2
LES VALEURS.....	3
LA BIENVEILLANCE	3
LA RECONNAISSANCE	3
LA POLITESSE	4
LE LIEN DE CONFIANCE.....	5
LA TOLÉRANCE	5
LA SOCIALISATION	6
L'AUTONOMIE	7
LA COOPÉRATION.....	8
LA CRÉATIVITÉ.....	9
L'ÉCOLOGIE	9
SÉPARATIONS ET RETROUVAILLES.....	10
LA SÉPARATION	11
LES RETROUVAILLES	11
ROUTINES ET TRANSITIONS.....	12
LES MOMENTS DE TRANSITION.....	12
LES RANGEMENTS ET NETTOYAGES	13
LES DÉPLACEMENTS.....	13
LES REGROUPEMENTS	13
LES ATTENTES INÉVITABLES	14
LES MOMENTS DE ROUTINE.....	14
LES SOINS.....	14
LES REPAS ET COLLATIONS.....	15
L'HABILLAGE ET LE DÉSHABILLAGE	15
LA SIESTE	15
LE JEU	15
JEU SYMBOLIQUE	15
L'ENVIE DE SE DÉGUISER.....	16
JOUER UN RÔLE POUR APPRIVOISER SES PEURS	16
JOUER À LA CUISINE.....	16
JOUER À LA POUPÉE.....	16

JEU STRUCTURÉ	17
JEU AUTONOME LIBRE	18
LES SORTIES.....	19
<u>HYGIÈNE ET SOINS</u>	19
L'HYGIÈNE	19
LES RÈGLES D'HYGIÈNE.....	19
HYGIÈNE DES MAINS.....	20
HYGIÈNE BUCCODENTAIRE	20
LES SOINS	20
ADMINISTRATION DE MÉDICAMENT	20
PRISE DE TEMPÉRATURE	21
<u>TEMPS DU REPAS.....</u>	21
LE PETIT DÉJEUNER	21
LE DÎNER	21
LE GOÛTER.....	21
LES ALLERGIES	21
<u>LE SOMMEIL</u>	22
<u>SÉCURITÉ.....</u>	22
PHYSIQUE.....	22
AMÉNAGEMENT	23
MALADIE ET « PETITS BOBOS »	23
AFFECTIVE.....	23
L'OBJET TRANSITIONNEL.....	23
LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE	24
L'INTÉGRATION DES FAMILLES AU SEIN DE LA STRUCTURE	24
<u>SANTÉ.....</u>	24
LES MALADIES.....	24
LES MÉDICAMENTS.....	25
<u>RÈGLES ET LIMITES.....</u>	26
<u>ANNEXES</u>	27
ANNEXE A	27
14 BESOINS DE VIRGINIA HENDERSON	27

ANNEXE B	29
LA PYRAMIDE DE MASLOW	29
ANNEXE C	30
CHARTRE ECOLOGIQUE	30
ANNEXE D	31
LES ALLERGIES	31
ANNEXE E	32
LE TRAIN DU SOMMEIL	32
ANNEXE F	33
LISTE DES MALADIES : EVICTION OU PAS ?!	33

INTRODUCTION

« Je suis petit mais important. J'ai le droit d'être respecté, et mes parents aussi, dans tous les lieux où je suis accueilli, avec ou sans eux. J'ai le droit de ne pas avoir peur et de ne pas avoir mal quand on me soigne. Les gens qui travaillent dans ces lieux où je reste un peu, mais où je ne fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire, que j'ai un avenir (...) »¹

Janusz Korczak

Nous avons choisi cette citation car elle représente les valeurs que nous souhaitons véhiculer au sein de la structure des Moussaillons. Elle englobe les trois aspects principaux de notre travail ; l'enfant, les parents et la collaboration. Elle parle également de ce lien qui se crée en considérant l'enfant comme une personne à part entière évoluant à nos côtés.

La rédaction de ce projet a été effectuée par des éducatrices de l'enfance de l'institution et validée par la direction.

Afin de réaliser le document, nous nous sommes basées sur les événements du quotidien en structure d'accueil. Pour chaque item nous avons choisi un objectif général puis des objectifs plus spécifiques.

Le projet institutionnel est l'instrument de référence qui peut et doit être consulté. Il permet de faire connaître et valoriser la réalité quotidienne, soutenue par des références pédagogiques, dans le lieu d'accueil et rend visible la vie qui lui est proposée et qu'il va y mener.

Vous retrouverez donc les valeurs choisies par l'équipe afin d'unifier nos pratiques et d'orienter nos actions éducatives.

Nous parlerons ensuite des séparations et des retrouvailles. Nous avons décrit nos pratiques lors de ces moments et mentionné ce qui est important pour nous.

Vous trouverez par la suite les moments de routine et de transition. En différenciant les moments de transition et de routine nous les avons détaillés en expliquant notre vision éducative.

Puis nous parlerons du jeu et de ses différentes formes.

L'hygiène et les soins sont le prochain chapitre, vient ensuite le temps du repas et du sommeil.

Pour finir nous avons abordé la notion de sécurité et la santé. Il comporte plusieurs catégories telles que les maladies et les médicaments. Des protocoles seront proposés en annexe.

¹ Le droit de l'enfant au respect, – Editions Robert Laffont, 1979.

Un chapitre concernant les règles et les limites est également abordé. Ceci est travaillé plus spécifiquement au sein du projet éducatif.

Tout au long de notre travail nous nous sommes basées sur le thème du « vivre ensemble » que nous souhaitons intégrer au quotidien avec les familles, les collaboratrices et le voisinage.

VIVRE ENSEMBLE

« Éduquer c'est définir le mode de vivre ensemble et en même temps ouvrir l'esprit, donner à l'esprit l'espace de sa propre évolution, dans l'équilibre avec le groupe. »²

Pierre Rabhi

Cette thématique est importante pour nous car elle exprime les liens de bonne entente que peuvent entretenir des personnes. Les enfants passent une grande partie de leur journée en structure et nous désirons favoriser et inciter à cette cohésion pour que la vie en groupe soit la plus agréable possible. Pour que les enfants évoluent dans un espace harmonieux, l'équipe doit également pouvoir collaborer dans un climat respectueux et bienveillant. De plus nous souhaitons favoriser la bonne entente avec nos voisins proches que ce soit les autres utilisateurs du CSUM (parascolaire) ou les habitants du Clos-de-la-Chapelle (préscolaire).³

« ...Elle consiste à développer en chacun la capacité de s'assumer comme acteur de sa propre histoire, de développer un projet de vie personnel et du même coup participer à un mouvement social... »⁴

La mission principale de l'institution a pour but d'offrir un accueil de qualité pour les enfants âgés de trois mois à douze ans. L'objectif est de les accompagner dans leur développement individuel en répondant adéquatement à leurs besoins affectifs, éducatifs et sociaux. Pour garantir cette qualité, l'institution favorise une réelle coopération avec les parents et autres réseaux.

De manière spécifique nous souhaitons :

Etablir un partenariat avec les parents en les faisant participer activement à la vie quotidienne en structure d'accueil de leur enfant en donnant : le droit à un compte rendu précis de la journée de leur enfant, l'opportunité de téléphoner s'ils en ressentent le besoin, le droit à un entretien avec l'équipe ou la direction en cas de nécessité, la possibilité d'être orientés auprès de différents partenaires professionnels en cas de besoins spécifiques.

L'adulte se doit d'accompagner l'enfant dans son développement individuel, en répondant adéquatement à ses besoins affectifs, éducatifs et sociaux. Pour ceci nous offrons un cadre sécuritaire, stable et chaleureux à l'enfant. Aucune violence physique ou psychique n'est tolérée. Les membres de l'équipe proposent des activités adéquates à l'âge de l'enfant et ont confiance en ses compétences et ses capacités.

² <https://citations.ouest-france.fr/citations-pierre-rabhi-11954.html>

³ Projet intergénérationnel, rédigé par les ASE de l'institution

⁴ https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-123_fr.html

Ils prodiguent les soins d'hygiène nécessaires à son bien-être. De plus, une éducatrice de référence assure des observations personnalisées régulières.

Pour que les enfants grandissent dans un espace harmonieux, l'équipe doit également pouvoir évoluer dans un climat respectueux et bienveillant.

L'équipe s'engage à être soudée sur le plan professionnel, ce qui se traduit par l'entraide entre les secteurs, mais également veiller à leur cohérence. Pour ceci, la communication et la transmission d'information sont importantes. Les tâches sont réparties entre les différents professionnels des divers secteurs et ceci de manière égale.

La compassion nous encourage à toujours rechercher et cultiver ce qu'il y a de commun entre soi et les autres. Chaque personne est garante de ce qu'il dit ou transmet et en prend la responsabilité. Les conflits entre membres de l'équipe se règlent entre les personnes concernées ou au besoin avec le soutien de la direction.⁵

LES VALEURS

Afin de définir plus précisément ce projet, nous nous sommes basées sur plusieurs valeurs. L'équipe des Moussaillons les a choisies en fonction de leur vision éducative et s'en sert comme un guide de conduite. Elles définissent le rôle professionnel et orientent les actions éducatives. Les principes de conduite sont les actions qui sont mises en place en fonction des valeurs.

LA BIENVEILLANCE

« Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui. »⁶

Au sein de notre institution, l'équipe éducative met en pratique cette valeur au travers de différentes catégories :

- La reconnaissance
- La politesse
- Le lien de confiance

Elles sont divisées en trois items se basant sur les acteurs principaux de notre accompagnement ; les enfants, les parents ainsi que l'équipe. L'équipe éducative veille à sa réalisation et sa mise en pratique.

LA RECONNAISSANCE

Au quotidien, l'équipe éducative réalise des observations qui lui permettent de reconnaître les besoins des enfants. Elle peut ainsi adapter son accompagnement en fonction des compétences et limites des enfants et ainsi répondre à leurs besoins.

⁵ Tiré du guide des employés

⁶

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bienveillance/9179#:~:text=antipathie%20%2D%20hostilit%C3%A9%20%2D%20malveillance-,bienveillance%20n.f.,%C3%A0%20l'indulgence%20envers%20autrui.>

Pour ce faire l'équipe s'appuie sur les théories de Virginia Henderson⁷ et Abraham Maslow⁸.

L'institution reconnaît et valorise la parentalité ainsi que leurs connaissances qu'elle utilise afin d'adapter l'accompagnement. Les parents étant les premiers éducateurs de l'enfant, notre rôle est de créer des liens de confiance permettant l'installation d'une coéducation. Grâce à leurs connaissances nous pourrions proposer une meilleure prise en charge. Nous avons conscience que l'enfant, pour se sentir sécurisé dans une institution, doit sentir ses parents en confiance et serein.

L'équipe éducative est reconnaissante de la participation et de l'implication des familles lors des espaces de rencontre tels que : réunions de parents, activités saisonnières, etc.

Il est important de prendre en considération les différents savoirs des membres du personnel ainsi que leur parcours professionnel. Mais également de laisser la place pour faire part de ses propres limites et de tenir compte de celles d'autrui.

Il se peut que certaines personnes travaillant au sein de la structure, aient des formations préalables ou alors des hobbies leur ayant permis d'acquérir différentes compétences. Nous souhaitons que ces compétences puissent être mises à disposition de l'équipe et des enfants. Le but étant de permettre à chacun de se sentir utile et valorisé dans la confiance qu'on lui accorde.

Nous avons cependant également tous des limites et des points de vigilance : nous souhaitons offrir un espace de travail où il est possible d'en faire part et de bénéficier d'un soutien de ses collègues.

Un point auquel nous apportons également de l'importance est de reconnaître l'enfant en tant que personne à part entière. Il est donc de notre rôle de s'adresser à l'enfant en l'appelant par son prénom ; l'utilisation de surnom n'est pas tolérée.

Il est important pour nous de reconnaître la place de chaque parent. Le rôle du papa est autant important que celui de la maman et les équipes éducatives sont attentives à entretenir cette équité. Par exemple : lorsqu'un enfant est malade, on n'appelle pas systématiquement la maman mais plutôt la personne disponible ou celle ayant amené l'enfant à la crèche.

LA POLITESSE

« Être poli soi-même est la meilleure manière de rendre poli »⁹

Ceci est une valeur sociale, ce qui veut dire qu'elle ne se limite pas aux règles de base, elle englobe le respect de l'autre à tous niveaux hiérarchiques.

L'enfant avant l'âge de 4 ans n'a pas la notion de respect. Les mots sont répétés mécaniquement lorsque quelque chose lui sera donné (merci). La compréhension de

⁷ Annexe A

⁸ Annexe B

⁹ <https://www.proverbes-francais.fr/citations-poli/>

la politesse repose sur un prérequis cognitif qui s'acquiert au gré de la maturation du cerveau.

Pour l'enfant ceci est un apprentissage. Au quotidien, il va être dans l'imitation de ses pairs ainsi que des adultes qui l'entourent. C'est pour cela que le personnel éducatif est un modèle pour lui. De ce fait, l'adulte est attentif à son langage et utilise les formules de politesse.

Pour ce qui est de la relation envers les parents, l'équipe éducative s'engage à toujours faire preuve de politesse, en utilisant les principes de savoir-vivre tels que dire bonjour et au revoir, remercier et avoir une attitude bienveillante.

Afin de garder une distance professionnelle et de favoriser une relation saine nous souhaitons qu'entre les familles et l'équipe éducative le vouvoiement soit privilégié.

Les membres de l'équipe éducative s'engagent à toujours faire preuve de politesse envers leurs collègues en appliquant les principes de savoir-vivre mentionnés ci-dessus.

LE LIEN DE CONFIANCE

Selon le Larousse, la confiance peut être définie comme le « Sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, à quelque chose ». Afin de favoriser le lien de confiance avec les enfants, l'équipe éducative est attentive à encourager l'autonomie et à avoir une attitude authentique. De plus, elle leur permet d'avoir des repères visuels (casier personnel, étiquette avec leur prénom, photo de famille).

L'équipe, quant à elle, s'engage à échanger et favoriser le partage des savoirs mais également d'arborer une attitude bienveillante. Tout le personnel doit être attentif à tenir son engagement (vis-à-vis de l'équipe, de soi-même et de l'enfant). Il est amené à reconnaître et verbaliser ses capacités et ses propres limites (auto-évaluation). La participation active au colloque est requise et il est nécessaire de tenir à jour les documents de suivi des enfants.

Il est important de poser un cadre sécurisant à l'enfant, de pouvoir lui offrir des moments individuels, de répondre à sa demande et de veiller à sa sécurité affective. Pour se faire il est judicieux de réfléchir à différents espaces de jeux, tout en lui permettant de pouvoir évoluer et grandir de manière sereine.

Vivre ensemble c'est également respecter des valeurs sociales telles que :

LA TOLERANCE

La tolérance est une attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir, différente de celle qu'on adopte soi-même. C'est le fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinions.¹⁰

¹⁰ www.google.ch , consulté le 05 juillet 2021

La laïcité en fait donc partie. Dès lors l'équipe éducative applique cette valeur en accueillant de manière équitable toutes les cultures, religions, choix et modes de vie. Ceux-ci sont considérés et respectés sans être commentés, ni jugés.

Le rôle de l'équipe est de répondre aux questionnements de l'enfant concernant :

- L'alimentation
- La culture
- Les traditions

L'interculturalité est une richesse qui doit être abordée et prise en compte dans les moments de vie quotidienne. Afin de permettre aux enfants et aux familles de se sentir reconnus dans leur culture, nous proposons des moments de rencontre où chacun peut apporter une spécialité culinaire. Des activités autour de cette thématique sont pensées et réfléchies de la part des équipes.

En ce qui concerne l'alimentation, dans notre quotidien, il est de notre rôle de pouvoir verbaliser auprès de l'enfant l'origine du plat qui a été préparé. Ceci dans le but de lui permettre de s'ouvrir à cette richesse culinaire.

Il nous semble important de mentionner que la famille n'est plus représentée par un homme et une femme mais qu'il existe une multitude de compositions différentes.

Afin de pouvoir bien vivre ensemble, la valeur qui suit est essentielle au bon déroulement de la vie en collectivité.

LA SOCIALISATION

Définition : La socialisation est un processus par lequel l'enfant intériorise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite) et s'intègre dans la vie sociale.¹¹

La socialisation est le cheminement au cours duquel un individu apprend à vivre en société, durant lequel il intériorise les normes et les valeurs, et par lequel il construit son identité psychologique et sociale. Selon Dewey¹², l'école est censée faire de nous des êtres capables d'évoluer dans la société, ce qui rend nécessaire que celle-ci reflète la société. L'école va donc faire de chaque enfant un membre d'une petite communauté et lui inculquer les valeurs, les manières et les façons de se conduire une fois qu'il sera membre d'une plus grande communauté. Nous pensons que les structures d'accueil occupent également cette fonction.

Ce qui nous permet de mettre en évidence qu'il est important d'assurer une place à chaque enfant au sein d'un groupe, de favoriser la communication entre les enfants, mais également d'organiser des moments de rencontre (par exemple le regroupement) afin de favoriser les échanges.

¹¹ Le Larousse

¹² Pédagogue

L'équipe s'engage à proposer des activités basées sur la coopération, et le tour de rôle. Elle est attentive à aménager des moments permettant à chacun de s'exprimer (temps de parole), d'animer des jeux ou des sorties favorisant la rencontre d'enfants d'âges différents. L'adulte, par son rôle d'exemple, incite les enfants à utiliser les normes de politesse.

L'équipe éducative accorde également de l'importance au fait de sensibiliser les enfants à la citoyenneté. Nous pensons que cela fait partie intégrante du processus de socialisation.

En ce sens l'équipe éducative s'engage à :

- Accompagner l'enfant à se responsabiliser en le faisant participer aux tâches quotidiennes, en les impliquant dans l'organisation de leur journée
- Prévenir les conduites à risque en établissant des règles de vie avec les enfants
- Favoriser la rencontre et le partage en mettant en place des activités, en faisant appel à des intervenants et en collaborant avec d'autres structures
- Apprendre à chaque enfant des notions de respect en lui permettant de s'exprimer et d'écouter l'autre

L'AUTONOMIE

Définition du Larousse : « Capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui ; caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose. »¹³

L'acquisition de l'autonomie participe à la construction de l'estime de soi et en est une étape importante. Elle se retrouve dans la majorité des sujets concernant les enfants : les repas, l'habillage, la créativité, les émotions ou les conflits.

Pour l'acquérir, il est important que l'enfant puisse expérimenter par lui-même et ait une liberté d'action importante tout en étant sous la surveillance de l'adulte.

Afin d'aider l'enfant dans cet apprentissage, il est nécessaire que l'adulte adapte sa pratique en :

- Valorisant les réussites
- Permettant à l'enfant d'essayer et de tester
- Créant un environnement favorable pour les apprentissages (aménagement, matériel, temps)
- Intervenant après que l'enfant ait pu essayer et avec son accord
- Faisant confiance aux capacités de l'enfant

¹³ Le Larousse

LA COOPERATION

« Action de coopérer, de participer à une œuvre commune. »¹⁴

La coopération favorise l'entraide et le partage. Celle-ci peut être sollicitée dans divers moments de la journée tels que : le rangement, les jeux et les activités proposées. Elle permet également de favoriser l'interdépendance positive en permettant aux enfants de réaliser un objectif commun en partageant les mêmes ressources. Les enfants vont pouvoir se répartir différents rôles (par exemple : papa, maman, enfant) lors de jeu autonome et ainsi développer un sentiment d'appartenance. Le but du jeu peut être varié et permet parfois de combattre une force extérieure (par exemple : le loup). L'adulte peut également distribuer certaines responsabilités amenant à un but commun (par exemple : mettre la table).

La coopération permet de développer :

- La patience
- Le partage
- L'entraide
- L'écoute active
- Le contact visuel
- L'expression de son désaccord
- L'encouragement et la valorisation
- La négociation

Afin de réaliser cela l'équipe sensibilise les enfants à prendre soin du matériel à disposition et à maintenir l'ordre. Elle commence progressivement à former des groupes de petite taille et adapte les activités aux compétences des enfants. L'adulte peut proposer une rétroaction aux enfants et partager son expérience.

¹⁴ Le Larousse

LA CREATIVITE

« La créativité c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser. »¹⁵

Mary Lou Cook

Le petit Robert la définit comme « un pouvoir de création, d'invention. Esprit inventif ». Le Larousse lui parle de « capacité, faculté d'invention, d'imagination ; pouvoir créateur ».

Une autre définition de Maud Besançon et Todd Lubart tirée du livre « La créativité de l'enfant »¹⁶ la décrit comme étant : « La mise en œuvre d'un concept neuf ».

La créativité et la curiosité sont des compétences innées chez l'enfant.

Le pédiatre et psychanalyste anglais Winnicott¹⁷ a longuement étudié le comportement de l'enfant et les interactions avec les parents ; il nous apprend ceci : *« il ne faut pas être trop près : l'enfant peut sentir de l'intrusion et alors manquer de confiance en lui. Il aura l'impression qu'il ne sait rien faire par lui-même. Il ne faut pas être trop loin : le risque est que l'enfant n'existe plus dans le regard de ses parents et qu'il se sente « peu contenu » »*

Afin de respecter cette valeur, l'équipe doit faire preuve de créativité lors de la résolution de problématique.

Pour favoriser la créativité de l'enfant, l'adulte le laisse l'exprimer de sa propre initiative dans les différents domaines tels que musique, science, sport ou encore graphisme qui encouragent le pouvoir créateur de l'enfant. Il favorise la reconnaissance des différences, le goût du risque, le respect de la personnalité, l'écoute de l'intuition, la sensibilité à l'humour, la curiosité et le désir d'innover. Cela peut se faire en mettant en avant les activités sensorielles basées sur les cinq sens. Il faut également que l'enfant puisse exprimer ses émotions.

L'équipe se doit de permettre aux parents d'être témoins des évolutions de leur enfant à travers la documentation et leur proposer des temps d'échange afin de prendre en compte leurs compétences.

Ces principes ont pour but d'accroître la confiance en soi de l'enfant, de lui permettre d'extérioriser ses émotions, d'approfondir de nouvelles facettes de lui-même, de fortifier ses pouvoirs d'adaptation, d'agrandir son champ de solutions face aux difficultés rencontrées et de forger sa personnalité ainsi que la création de son imaginaire.

L'ECOLOGIE

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de passer à côté des préoccupations liées à la gestion durable des ressources. Nous sommes tous concernés et il est évident que

¹⁵ <https://www.brainy-club.fr/blog/citations>

¹⁶ Maud Besancon et Todd Lubart, La créativité de l'enfant

¹⁷ Pédiatre et Psychanalyste

les enfants d'aujourd'hui vont devoir grandir et évoluer en étant sensibilisés au respect de l'environnement.

Pour reprendre la pédagogie selon Decroly, la nature est un élément fondamental. En effet, elle offre le matériel capable d'éveiller et de stimuler les expériences de l'enfant. La nature met l'enfant en situation de découverte et lui permet de prendre conscience de son identité. Tout comme Decroly, Pestalozzi associait le travail manuel et l'instruction car il était convaincu que la nature était source d'apprentissage. C'est également au travers du développement de l'enfant, et notamment la théorie concernant le développement sensorimoteur développée par Piaget et Reggio Emilia que Les Moussaillons soutiennent tout particulièrement les activités extérieures. Convaincus que l'environnement joue un grand rôle dans les apprentissages de l'enfant, le bâtiment qui abrite le préscolaire a été pensé pour s'intégrer à la nature existante et faire lien entre l'intérieur et l'extérieur avec son jardin attenant.

L'approche de Maria Montessori met en avant l'enfant qui apprend en manipulant et en répétant des activités qui lui permettent de vivre une expérimentation concrète des concepts qu'il appréhende grâce au matériel.

Les Moussaillons invitent la nature aussi à l'intérieur : l'enfant a l'occasion de pouvoir manipuler différents matériaux comme du bois, de la mousse, des galets, des pives, des marrons,... Ceci bien entendu sous formes d'activités cadrées par l'adulte.

Afin d'être au plus proche du respect de la nature, des gestes en ce sens sont privilégiés par tout le personnel. Cette valeur est également transmise par différentes activités en tenant compte des différents matériaux choisis. Cette ligne de conduite se trouve dans la charte écologique¹⁸. En effet, il est essentiel que l'équipe éducative soit un modèle et agisse avec unité pour éveiller les consciences des citoyens de demain.

But pour l'équipe éducative :

- Sensibiliser l'enfant à la nature et l'environnement
- Offrir un espace de découverte et d'apprentissage
- Inciter l'enfant à respecter son environnement

La structure met à disposition des équipes un lieu de tri. Les équipes éducatives accompagnent les enfants dans les gestes du quotidien et proposent des activités en lien avec la protection de la planète. Par exemple : aller avec les enfants au centre de tri de la gare de Marin-Epagnier, raconter des histoires en lien avec l'écologie, utiliser du matériel de récupération pour les bricolages et activités. Les parents sont mis à contribution dans la recherche d'items tels que boutons ou bouchons.

SÉPARATIONS ET RETROUVAILLES

Dans notre institution les moments de séparations et de retrouvailles se font dans les espaces de vie propre à chaque enfant. Afin de favoriser les échanges et la

¹⁸ Annexe C

communication entre les professionnels et les familles, un cahier de communication est instauré dans chaque équipe. Au sein de celui-ci, toutes informations essentielles pour la prise en charge de l'enfant doivent y être inscrites.

Ce cahier est utilisé par les équipes tout au long de la journée, ce qui nous permet de partager les spécificités concernant la journée de l'enfant lors du retour au parent. Il est impératif d'utiliser ce support afin de garantir une prise en charge optimale. De plus, l'équipe éducative va pouvoir avoir un suivi spécifique quant à la prise en charge de celui-ci.

LA SEPARATION

« L'enfant sait reconnaître un éducateur heureux de l'accueillir »¹⁹

Nicole Malenfant

Objectif général : Accueillir la famille dans un espace sécurisant en aménageant des temps d'accueil permettant aux parents ainsi qu'à l'enfant de vivre au mieux ce moment de séparation.

Objectifs spécifiques :

- Offrir un espace spécifique à chaque enfant dans le but qu'il puisse avoir un repère
- Mettre en œuvre ses compétences afin de permettre aux parents ainsi qu'à l'enfant de vivre ce moment de façon personnalisée et le plus agréable possible
- Favoriser le dialogue avec les familles en questionnant le parent quant aux éventuels besoins de l'enfant

Il est important de garder en tête que chaque enfant est unique et ne vit pas la séparation de la même manière. Ceci peut dépendre également de son état d'esprit du moment. L'équipe éducative sait que le parent est le premier éducateur de son enfant. Il est donc essentiel qu'un dialogue quotidien puisse être instauré. Accueillir l'enfant, c'est forcément accueillir ses parents. Les temps d'échanges permettent à l'équipe éducative de répondre aux besoins spécifiques ainsi qu'au bien-être de l'enfant dans le but de créer une continuité entre la vie à la maison et le lieu de vie dans lequel il est accueilli.

LES RETROUVAILLES

Objectif général : Établir une relation de confiance entre l'institution et la famille

¹⁹ MALENFANT Nicole, *Routines et transitions en services éducatifs*, Edition Presse de l'Université Laval, page 32

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant de retrouver son parent en proposant au parent de partager le jeu de l'enfant
- Créer une transition entre la fin de la journée de l'enfant et les retrouvailles avec son parent
- Transmettre des faits concrets et observables au parent afin de garantir la transparence

Notre rôle en tant que professionnelles est essentiel, nous devons nous rendre pleinement disponibles lors de ce moment, ceci en nous dirigeant vers la famille et en nommant le prénom de l'enfant à son arrivée.

Les transmissions sont pensées dans le but d'un échange et d'écoute mutuels entre tous les partenaires (parents, enfants et personnel éducatif). Le rôle de l'éducateur lors de ce moment est de solliciter la participation de l'enfant en lui permettant de raconter des éléments de sa journée dès qu'il en a les capacités²⁰.

Un rituel peut être mis en place de la part de l'équipe éducative dans le but de permettre à l'enfant de terminer son activité avant de repartir avec son parent.

Le retour doit être composé d'éléments positifs et d'anecdotes afin que l'enfant se sente valorisé par rapport à la journée qui s'est passée. Si l'équipe rencontre une problématique avec un enfant, elle doit être discutée lors d'un entretien où est fixé un objectif pour l'enfant. L'éducatrice alors, lors des retours se contente de dire si l'objectif a été atteint ou non.

ROUTINES ET TRANSITIONS

Pour la structure des Moussaillons les moments de transition sont les rangements ainsi que les nettoyages, les déplacements, les regroupements et les attentes inévitables. Les moments de routines eux, sont caractérisés par les soins, les repas et la collation, l'habillage et le déshabillage et la sieste.

LES MOMENTS DE TRANSITION

Objectif général : Permettre à l'enfant d'anticiper les changements d'activité et de lieu

Objectifs spécifiques :

- Répondre aux besoins de sécurité de l'enfant
- Soutenir une bonne dynamique de groupe

²⁰ BARRAUD Sandra, CORNU Patrik, SAMBASSI Rosa, STEUDLER Anne, *Autour d'un grand groupe*, Démarches, axes pédagogiques et outils de travail d'une équipe éducative, Page 55

Les moments de transition sont présents tout au long de la journée. La transition est lorsqu'on change d'endroit, de jeu ou d'activité. Ces moments sont inévitables et il est important qu'ils soient réfléchis en équipe. Ils sont simples, de courte durée et servent de lien entre deux activités. Cela amène soit un changement d'activité, de lieu, de compagnon et/ou de personnel éducatif.

L'adulte joue un rôle important, il sert à garantir l'harmonie dans l'enchaînement des activités en planifiant les temps de flottement et en leur donnant une allure de jeux. L'éducatrice limite alors le désordre et l'excitation dans le groupe d'enfants. ²¹

« Il est essentiel de miser sur la qualité des activités de routine et de transition, qui, à elles seules, monopolisent une moyenne de 40% de l'horaire quotidien en service éducatif. Ces moments de vie devraient être considérés comme des activités à part entière. » ²²

L'adulte doit être capable de discerner les capacités et compétences de chaque enfant afin d'adapter les moments de transition.

LES RANGEMENTS ET NETTOYAGES

Le rôle de l'adulte est d'accompagner et stimuler le rangement. Il fait preuve de créativité afin de rendre ce moment ludique et agréable pour les enfants. Il essaie de maintenir une dynamique de groupe calme.

LES DEPLACEMENTS

Tout comme les rangements, les déplacements sont anticipés et verbalisés par l'adulte. On favorise les petits groupes afin de rendre le moment plus agréable et plus sécuritaire pour l'enfant.

L'adulte adapte ses consignes en fonction de l'âge, des compétences des enfants et de la dynamique du groupe. Il peut proposer différents moyens de déplacement comme par exemple : faire le train ou marcher comme une souris.

LES REGROUPEMENTS

Les regroupements sont proposés à tous les enfants mais il est possible lors de situation évaluée par l'adulte de permettre à des enfants de rester hors du groupe. Par exemple, s'ils sont en train de lire ou de jouer calmement. L'adulte qui est en charge du regroupement reste assis auprès des enfants jusqu'à la fin. Les autres adultes présents peuvent s'occuper de proposer aux enfants hors du groupe de participer. Il est important que la personne gérant le regroupement soit clairement identifiée. Celle-ci peut demander de l'aide ou déléguer mais elle reste la personne principale à intervenir auprès des enfants. Les enfants ayant pris place sont tenus de respecter les règles données par l'adulte. Afin de capter au mieux l'intérêt des enfants, il doit y avoir alternance entre jeux calmes et jeux en mouvements. L'adulte peut raconter des histoires, mais pas avec un livre comme support (cela se fait en activité individuelle).

²¹ Malenfant Nicole, *Routines et transitions en service éducatif*, Ed. Pul, p. 13-19

²² Malenfant Nicole, *Routines et transitions en service éducatif*, Ed. Pul, p. 16.

Ce peut être des histoires au Kamishibai, des histoires sur banc ou des histoires projetées contre le mur par exemple.

LES ATTENTES INEVITABLES

Ce sont les moments tels que: attendre son tour pour se laver les dents, les mains, les sorties des repas, etc.

La place de l'adulte à ce moment est primordiale car son rôle est de permettre à l'enfant de « mieux » patienter et comprendre ce qu'il se passe. Il est essentiel de verbaliser ce qu'il se passe auprès des enfants afin de soutenir leur sécurité affective. Des moments de transition doivent être installés afin de réduire ces attentes.

La perception du temps diffère entre les enfants et les adultes. Le fait d'imposer une attente à un enfant n'est selon nous pas éducatif. En revanche, il est éducatif d'accompagner l'enfant et de lui proposer des alternatives facilitant cette attente. Par exemple, chanter des chansons, raconter une histoire, faire participer l'enfant, en le responsabilisant dans la tâche.

LES MOMENTS DE ROUTINE

Objectif général : Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant de se situer dans le temps
- Offrir une stabilité à l'enfant
- Promouvoir l'autonomie de l'enfant

« Ce qui est rassurant pour l'enfant en collectivité, c'est de constater qu'il y a des événements qui reviennent avec régularité et que son environnement comprend des récurrences sur lesquelles il peut compter, s'appuyer. » Le rôle du professionnel est d'observer afin de donner à l'enfant le plus de repère possible le plus rapidement possible.

La répétition de ces moments permet à l'enfant d'anticiper, d'intégrer et de mieux vivre ses moments routiniers. Les routines doivent être discutées et réfléchies en équipe afin de garantir la continuité entre tous.

LES SOINS

« Le soin est l'une des sources de la connaissance et la construction de soi. L'adulte renvoie par sa parole une image réaliste de lui-même. L'enfant mène ses actions avec de plus en plus de sécurité et de précision ». ²³

²³ Morel Caroline, *Le grand dictionnaire de la petite enfance*, Ed. Dunod, p.444-445

LES REPAS ET COLLATIONS

Le déjeuner du matin, le repas de midi ainsi que le goûter de l'après-midi rythment la journée de l'enfant. Avant et après les repas, les enfants lavent leurs mains. Après le dîner il y'a également un lavage des dents qui est effectué.

L'HABILLAGE ET LE DESHABILLAGE

L'important lors de ce moment est d'adapter les tâches demandées aux enfants mais également leurs tenues et l'accompagnement proposé. L'adulte donne le temps à l'enfant, selon son âge, de s'habiller et de se déshabiller de manière autonome.

LA SIESTE

Un moment de sieste est proposé aux enfants en ayant besoin.

LE JEU

« Le simple fait de jouer est une thérapie en soi »

D.Winnicott

Objectif général : Éveiller la curiosité, la créativité et l'ouverture au monde au travers du jeu.

JEU SYMBOLIQUE

Objectif général : Permettre à l'enfant de reproduire les actes de la vie quotidienne

Objectif spécifique :

- Dédramatiser les situations vécues par l'enfant
- Soutenir le développement global de l'enfant

« Le jeu permet de transformer l'angoisse en plaisir »

Mélanie Klein

« Au début de la phase préopérationnelle (entre 2 et 7 ans) les enfants développent la capacité de permettre à une chose de se présenter à une autre et le jeu du « faire semblant » ou du « faire croire » commence à émerger. »²⁴

« L'envie de grandir est un moteur puissant qui pousse l'enfant à observer les adultes et à reproduire leurs gestes sans se lasser. Par plaisir, il guette aussi le moment de leur emprunter leurs lunettes, leurs chaussures ou tout autre objet. Il répète également les phrases entendues en y associant les mimiques et gestes observées »²⁵

Le fait d'imiter nécessite de savoir se mettre à la place de l'autre et commence par la recherche d'un objet permettant cela. Les premières imitations portent sur des

²⁴ Sheridan Mary D, *Jeu et développement chez le jeune enfant*, Ed. Deboeck supérieur, 2^{ème} édition 2017, p.24

²⁵ Levine Fabienne Agnès, *une pédagogie du jeu avant 3 ans*, Ed Dunod, 2^{ème} édition 2019, p.162

situations ordinaires de la vie de l'enfant et s'enrichit en fonction des expériences heureuses ou éprouvantes de chaque enfant.

Selon Fabienne Agnès Levine les enfants ont besoin de temps pour s'installer dans le jeu et surtout de ne pas être dérangé par l'adulte ou autre interruption inutile liées aux contraintes de la vie de groupe ni par une participation intrusive.

Voici quelques idées de différents jeux créer et animer par l'enfant :

L'ENVIE DE SE DEGUISER

Pendant la période de l'intelligence symbolique l'enfant est capable de se dédoubler et de s'identifier à un autre être vivant juste le temps de son jeu. L'envie de se transformer et de se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre évolue progressivement avec la reconnaissance de sa propre image autour de 20 mois et avec la conscience de soi au cours de la troisième année.

JOUER UN ROLE POUR APPRIVOISER SES PEURS

En jouant un rôle, le jeune enfant démontre sa capacité à se décentrer. Quand il fait semblant de prendre un repas sans se nourrir, de dormir sans être fatigué, de traverser une rivière sans se mouiller, il grandit, car il mobilise ses facultés intellectuelles en même temps qu'il exprime ses propres émotions.

« Jouer au loup, à cache-cache ou à la bagarre permet de prendre sa revanche sur sa vie d'enfant avec un sentiment de toute puissance. Tout ceci permet d'être maître des séparations et des retrouvailles plutôt que de les subir ; c'est apprivoiser ses peurs en les projetant en dehors de la réalité. Pour Winnicott, le simple fait de jouer est une thérapie en soi »

JOUER A LA CUISINE

Le coin dinette, ouvert ou délimité par des barrières, est un des espaces incontournables des salles de jeux pour les enfants. L'imitation des adultes préparant à manger est un jeu universel. La dinette est un bon exemple du passage entre le jeu sensorimoteur au jeu symbolique qui s'opère entre 15 et 24 mois pour cohabiter ensuite.

Le rôle de l'adulte est d'aménager, d'équiper, de décorer et de mettre de l'ordre avant et après que les enfants l'envahissent. Il doit également se rendre disponible pour jouer un rôle défini par un enfant sans faire intrusion en lui réclamant un café sous prétexte de participer.

JOUER A LA POUPEE

Au-delà de faire semblant de cuisiner et manger, cet espace de jeu symbolique est le lieu de la reproduction des rôles parentaux et de la fonction de maternage. Les enfants peuvent reproduire des scènes de la vie de famille. Jouer le rôle d'un adulte permet à l'enfant de devenir acteur de sa vie, de maîtriser ses pulsions, de projeter ses sentiments et d'exprimer son agressivité.

JEU STRUCTURE

Objectif général : Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles

Objectifs spécifiques :

- Apprendre le tour de rôle
- Favoriser la communication et la collaboration

Dans un jeu structuré des règles précises régissent l'activité ludique. Aucun choix n'est alors laissé à l'enfant (matériel, support, lieu). De tels jeux ne laissent aucune place à l'imagination, à la pensée créative de l'enfant. Durant le jeu structuré l'adulte a une place importante au niveau du cadre et des consignes données.

Lors d'activités spécifiques telles que « les ballons » nous proposons un mélange entre le jeu structuré et le jeu autonome libre. Cela se traduit par un matériel et des règles imposées par l'adulte en laissant l'enfant adapter son comportement et modifier le jeu.

JEU AUTONOME LIBRE

« Il y a des trésors cachés dans l'instant présent »

Santoka Taneda²⁶

Objectif général : Permettre à l'enfant d'explorer et expérimenter le monde qui l'entoure de manière autonome en laissant libre court à sa créativité

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant de développer son inventivité, sa créativité, sa concentration et ses compétences
- Offrir la possibilité à l'enfant de s'épanouir dans ses jeux libres de manière autonome et sécurisante par sa présence
- Aménager l'espace afin d'offrir la sécurité physique et affective

Le jeu autonome libre est défini par toute activité auto-induite et menée par l'enfant.

Ces temps libres peuvent s'effectuer dans les différentes unités ou dans le jardin. Elles permettent à l'enfant de mettre en avant ses sens ainsi que sa motricité, ses capacités cognitives et son développement affectif. L'enfant peut créer son monde de manière individuelle ou en groupe. Il apprend à faire ses propres choix, à gérer ses émotions et ses impulsions ainsi qu'à apprendre à négocier avec les autres.

L'équipe, lors du jeu autonome, porte un rôle spécifique : sans entraver le jeu de l'enfant elle doit être présente et veiller au bon fonctionnement du groupe. Notre responsabilité est grande et doit être engagée, notre capacité à mettre en place un environnement adapté est primordiale et doit être réfléchi. Pour se faire, il faut réussir à différencier, repérer et mettre en avant les intérêts de l'enfant avant ceux des professionnelles.

« Elle permet un climat harmonieux et sécurisant de par sa présence. Pour les enfants, les adultes sont des phares. Les phares en mer éclairent et sécurisent une zone. Les enfants jouent dans les espaces éclairés par l'adulte. »²⁷

« Ce que les enfants cherchent, c'est à se sentir regardés pendant leurs jeux. Lorsque les adultes sont des phares « allumés, posés, qui regardent jouer tranquillement les enfants », leurs jeux sont modifiés : plus longs, avec plus d'interactions positives avec les autres enfants. »

Concrètement, l'adulte est présent physiquement et mentalement afin de sécuriser les enfants et leur permettre de jouer plus longtemps dans une ambiance favorable. Lorsqu'il est sollicité l'adulte joue avec les enfants et veille à ce que chaque enfant puisse trouver une place dans le jeu.

²⁶ COVELLI Fanny, (2015) S'il te plaît dessine-moi une crèche ! Savigny-sur-Orge, Ed. Philippe Duval, page 92

²⁷ FONTAINE A.M. Huitième partie : la pédagogie, pp 413 à 429, « Les Enfants ont besoin que les adultes soient pour eux des « phares » allumés ! » - Boris CYRULNIK et la petite enfance, Ed. Philippe DUVAL, 2016

LES SORTIES

Objectif général : Accompagner les enfants dans la découverte de l'environnement

Objectifs spécifiques :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de sécurité
- Permettre à l'enfant de se dépenser
- Stimuler la curiosité de l'enfant

« Aller dehors permet aussi de percevoir le cycle des saisons comprenant la notion de temps : la durée de l'été, le temps nécessaire pour que fleurissent les fleurs,... »²⁸

Le but des promenades est plus lié à la découverte : les éléments de la vie quotidienne comme la nature mais également la circulation, les moyens de transport ou les bâtiments.

Le rôle des adultes durant ces moments en extérieurs est de veiller aux règles de sécurité tout en les transmettant aux enfants.

Les sorties sont pensées et réfléchies dans le but que celles-ci soient variées, ludiques et adaptées à la dynamique de groupe.

HYGIÈNE ET SOINS

L'HYGIÈNE

Objectif général : Respecter les besoins fondamentaux de l'enfant

Objectifs spécifiques :

- Ralentir la propagation de virus
- Favoriser l'autonomie de l'enfant

Ceci est un ensemble de soins apportés au corps pour le maintenir en état de propreté. Notre rôle en tant que professionnelle est d'accompagner les enfants afin qu'ils puissent prendre conscience de ce principe. Pour ceci nous nous basons sur trois grands items : les règles d'hygiène, l'hygiène des mains et l'hygiène buccodentaire.

LES REGLES D'HYGIENE

En ce qui concerne les règles d'hygiène de notre institution, nous favorisons au maximum l'autonomie de l'enfant, ceci en ayant du matériel adapté et conçu dans ce but (lavabos, toilettes, cabine pour le pot).

De part le COVID-19, des nouvelles normes entrent également en vigueur ; ces documents sont à dispositions dans les équipes et il est du devoir de chaque professionnelle d'en prendre connaissance à chaque évolution.

²⁸ Ferland Francine, *Viens jouer dehors, pour le plaisir et la santé*, Ed. CHU sainte-Justine, 2012, p.43-44

HYGIENE DES MAINS

« *Dis-moi et j'oublie, montre-moi et j'apprends, implique-moi et je comprends.* »
Proverbe chinois

L'enfant se lave les mains plusieurs fois dans la journée, ce qui veut dire à son arrivée à la structure, en rentrant de promenade, avant et après chaque moment de repas (petit déjeuner, dîner et collation), et lorsqu'il sort des toilettes.

Ce moment est source d'apprentissage, et ludique pour l'enfant. Notre rôle en tant que professionnelle est de permettre à l'enfant d'explorer et de prendre le temps. Les enfants sont dans l'imitation c'est pourquoi il est important de pratiquer les choses en même temps qu'eux. L'adulte est le modèle de l'enfant, si nous sommes attentifs à notre hygiène nous permettons à l'enfant d'intégrer ces notions. Nous profitons également de ce temps pour parler aux enfants des notions d'écologie comme d'éteindre le robinet ou de ne pas prendre trop de papier.

HYGIENE BUCCODENTAIRE

Un rituel de brossage des dents est instauré après le repas. Nous partons du principe que l'enfant se lave les dents une fois par jour en présence des parents. Notre rôle lors de ce moment est de veiller à la sécurité de l'enfant, et d'être attentive au bon déroulement de celui-ci. En aucun cas nous brossons les dents aux enfants car ceci peut être considéré comme une intrusion. Comme pour l'hygiène des mains ceci est un apprentissage et un moyen de se familiariser avec cette action.

LES SOINS

Objectif général : créer une relation privilégiée et de confiance avec l'enfant

Objectifs spécifiques :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Accompagner l'enfant jusqu'au stade de propreté

Nous partons du principe que les moments de soins doivent être individuels et privilégiés entre l'adulte et l'enfant.

Le respect du corps de l'enfant est important : ce dernier est toujours prévenu des soins qui lui sont faits (changes, prise de température, mise d'un suppositoire, etc..) C'est par la discussion qu'on l'amène à accepter le soin, on ne le lui imposera pas de force.

Il nous semble important de parler de l'autonomie durant ces moments. L'adulte est attentif de verbaliser ses actions afin que l'enfant intègre les enchaînements. C'est son rôle d'accompagner l'enfant dans les étapes de l'apprentissage en commençant par faire à sa place puis en fonction de ses acquisitions s'effacer pour laisser la place à l'enfant de devenir acteur du moment.

ADMINISTRATION DE MEDICAMENT

L'administration se fait uniquement par les membres diplômés de l'équipe éducative. Cependant cela fait partie des objectifs de formation des apprentis. Ceux-ci peuvent

donc premièrement observer puis le faire de manière supervisée. Toutes les prises de médicament sont validées pas le personnel formé.

PRISE DE TEMPERATURE

La prise de température se fait de manière anale pour les bébés. Par la suite nous avons à disposition un thermomètre pour les oreilles.

TEMPS DU REPAS

Objectif général : Stimuler le goût chez l'enfant par les cinq sens en lui offrant une nourriture saine et variée

Objectifs spécifiques :

- Favoriser l'ouverture à la nourriture en permettant de goûter de tout
- Favoriser le développement de l'autonomie en proposant un matériel et un mobilier adapté aux compétences de l'enfant

L'équipe éducative demande aux enfants de se servir de tout (part symbolique). Nous considérons que l'acte de goûter se fait par les cinq sens. Un enfant acceptant un aliment dans son assiette est déjà en train de se l'approprier et d'aller vers une acceptation de l'aliment. L'adulte stimule l'enfant à s'ouvrir à la nouveauté en lui proposant de sentir l'aliment, de le lécher ou de le mettre dans la bouche en pouvant le recracher.

LE PETIT DEJEUNER

Les enfants ont à disposition divers aliments (pain, céréales, muesli, produits laitiers et fruits de saison) ; il n'est pas accepté que les enfants apportent de la nourriture de la maison.

LE DINER

Les enfants ont à disposition, en fonction de l'âge : bavette, assiettes et services.

Les enfants se servent de manière autonome mais l'adulte veille à ce que chaque aliment soit représenté par la part symbolique.

LE GOUTER

Le goûter se compose automatiquement de fruits et d'un autre élément sec ou un produit laitier.

LES ALLERGIES

Les parents sont tenus d'apporter un certificat médical afin que l'on puisse avoir une traçabilité des allergies ainsi qu'un protocole de secours.

Au moment du service, chaque adulte est responsable de ce que mangent les enfants installés à sa table. Il contrôle à nouveau les interdits et allergies. S'il est prévu un aliment industriel comme des biscuits, nous réalisons un double check pour la

composition. Cela veut dire que deux adultes vont vérifier et valider que l'aliment est ok pour l'enfant. ²⁹

Les stagiaires et apprentis demandent confirmation à une personne diplômée.

LE SOMMEIL

Objectif général : Permettre à l'enfant de se reposer selon ses besoins et ses habitudes

Objectifs spécifiques :

- Aménager des espaces adaptés et des moments clés favorisant le repos
- Assurer la sécurité physique et affective
- Répondre aux besoins individuels des enfants

Le sommeil est indispensable au développement cérébral de l'enfant. C'est un besoin vital.

Il est défini comme une perte de conscience, une diminution du tonus musculaire. Il est composé de différents types qui construisent différents rythmes de sommeil. Ceux-ci varient en fonction des besoins et de l'âge de l'enfant.

Les équipes éducatives connaissent les différents types de sommeil ³⁰:

- Le sommeil profond : permet au corps de se restaurer, de produire des protéines, de réparer les tissus et de sécréter les hormones de croissance, et de l'appétit
- Le sommeil paradoxal : permet au corps de développer son circuit nerveux, de consolider et développer la mémoire, de favoriser l'apprentissage et de mettre de l'ordre dans ses souvenirs
- Le sommeil calme du nourrisson : permet d'entretenir, construire et réparer le système neurologique de l'enfant ainsi que son corps en général.

SÉCURITÉ

PHYSIQUE

Objectif général : Aménager un espace adapté aux compétences des enfants

Objectif spécifique :

- Tenir compte des capacités motrices et des besoins de l'enfant

²⁹ Annexe D

³⁰ Annexe E

AMENAGEMENT

L'aménagement des espaces est réfléchi et pensé en fonction des besoins spécifiques des secteurs. Le mobilier est adapté aux enfants.

MALADIE ET « PETITS BOBOS »

Selon notre règlement, l'enfant peut fréquenter la structure si son état général le lui permet et s'il n'est pas atteint d'une maladie faisant partie du document « Liste des maladies : éviction ou pas ?! »³¹

En tant que professionnelle il est essentiel de valider l'émotion de l'enfant lorsqu'il nous parle d'une blessure ou lorsqu'il fait une chute. Ceci dans le but de favoriser sa sécurité émotionnelle. La posture de la professionnelle est également importante face à la blessure afin de ne pas inquiéter l'enfant.

Les parents doivent être aussitôt informés par téléphone, par l'adulte présent, s'il y a une chute importante, ouverture, ou lorsque les dents sont touchées. Pour d'autres blessures, il est de la responsabilité de la professionnelle d'évaluer s'il est nécessaire de prendre contact avec le parent. Ceci également pour les blessures au visage, et spécialement celles pouvant laisser des traces. De plus tout ce qui peut être visuellement impressionnant (bosses, morsures, grosses rougeurs) doit également être transmis. De manière générale et afin de garantir la transparence et un lien de confiance l'équipe préfère informer de suite.

AFFECTIVE

Objectif général : Garantir à l'enfant un environnement lui permettant de se développer et d'acquérir des compétences

Objectifs spécifiques :

- S'assurer du bien-être de l'enfant en étant attentif à son état général
- Prodiger des soins adaptés en respectant le corps de l'enfant ainsi que ses spécificités
- Accueillir toutes les émotions de l'enfant

L'OBJET TRANSITIONNEL

Le pédiatre psychiatre psychanalyste d'origine britannique, Donald Winnicott, a mis en avant la fonction d'objet transitionnel, en expliquant que cet objet permettrait de faire le pont entre sa relation « primitive » au sein maternel, et le monde extérieur.

« Aujourd'hui, d'après la définition la plus communément répandue, l'objet transitionnel servirait à rassurer l'enfant lorsque ses parents ne sont pas là ».

Il revêt une grande importance dans la journée de l'enfant, car il rythme et accompagne différents moments clé de sa journée et des événements que ce dernier vit : séparation, conflits, tristesse, sommeil, retrouvailles, etc.

³¹ Annexe F

Pour l'enfant, il représente un objet familier qui accompagne, rassure, console, peut avoir une odeur familière (habits parents, pattes), il fait la transition entre la famille et le lieu d'accueil.

L'objet transitionnel n'est pas forcément unique pour tous, ni forcément ce que l'on appelle un « doudou » ou une lolette, mais peut être tout objet qui change au gré des envies de l'enfant. (Exemple : objet apporté chaque matin de la maison tel que voiture, petit sac,...)

Il peut accompagner l'enfant dans tous les moments de la journée et peut être d'une grande aide lors des soins prodigués, de par son côté rassurant.

LE SYSTEME DE REFERENCE

Un système de référence est instauré, ceci veut dire que l'ensemble de l'équipe éducative formée a la référence d'un ou plusieurs enfants. Cela consiste à réaliser l'adaptation, faire des observations plus spécifiques quant au développement de l'enfant, étayer son cahier de vie (préscolaire) et être disponible pour effectuer les entretiens avec les familles.

L'INTEGRATION DES FAMILLES AU SEIN DE LA STRUCTURE

L'institution propose quatre fêtes personnel-parents au court de l'année. Dans l'idéal une par saison. Celles-ci ne sont pas obligatoires, mais sont proposées afin de favoriser les moments d'échange et de partage.

Les secteurs peuvent ensuite de manière plus spontanée proposer différents événements.

SANTÉ

Objectif général : garantir les besoins fondamentaux de l'enfant

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant de se sentir bien durant sa journée
- Offrir un moment individuel
- Accompagner l'enfant dans la compréhension et la verbalisation de ses émotions et de ses sensations

LES MALADIES

La structure dispose d'un pédiatre de référence afin de répondre aux éventuels questionnements.

Pour la prise en charge des enfants malades, les équipes se réfèrent aux directives institutionnelles.

LES MEDICAMENTS

Tout médicament provenant de l'extérieur ne sera administré qu'en présence de son emballage original étiqueté par la pharmacie au nom de l'enfant. Un document doit être rempli par les parents afin que l'équipe puisse suivre la posologie indiquée.

En cas d'automédication, l'équipe éducative suit la posologie et ne dépasse pas les trois jours d'administration. Au-delà l'équipe exige une ordonnance signée par le médecin.

Les médicaments fournis par la structure (dafalgan) doivent être utilisés uniquement en cas d'urgence.

Les médicaments sont potentiellement dangereux et doivent être pris sous la surveillance d'un adulte. Il est important de ne pas en minimiser la prise en utilisant des termes tels que « bonbons ». Les stagiaires ont l'interdiction d'administrer un médicament même homéopathique. Les apprentis doivent préalablement discuter avec leur formateur afin de les rendre autonomes dans cette démarche en commençant de manière supervisée. Tout comme pour les allergies, les apprentis doivent toujours demander confirmation à une personne diplômée.

RÈGLES ET LIMITES

Objectif général : Soutenir la sécurité physique et affective de l'enfant

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'enfant de remettre en question notre statut d'adulte
- Démontrer à l'enfant notre constance auprès de lui
- Garantir une stabilité à l'enfant

« Un enfant a besoin de transgresser pour apprendre »

L'éduquer c'est lui permettre de faire des erreurs et de transgresser ce qui lui permet de devenir responsable. Au début de sa vie, les limites posées au nourrisson sont maigres ce qui lui permet d'expérimenter sa « toute-puissance ». Grâce aux règles et aux limites que son entourage met en place, l'enfant sort de cette image de lui-même. Il découvre ses premières frustrations ; ses expériences et ses transgressions lui permettent de les gérer et donc de développer son identité.

Pour nous cela signifie de lui laisser faire ses propres expériences dans un cadre défini et sécurisant. Il est du rôle de l'équipe éducative de définir et construire un cadre explicite favorisant la cohérence de groupe. Cette dernière est basée sur les valeurs professionnelles discutées en équipe. Il est également du rôle du personnel encadrant de se positionner en tant qu'« adulte phare » afin d'offrir aux enfants un espace sécurisant qui leur permet de se développer.

Il existe différentes sortes de règles : sociales (règles de propreté, politesse et d'ordre), institutionnelle (règles communautaires, éducatives et de bon fonctionnement) et de protection (sécurité physique).

Il est important de garder en tête que lorsqu'un enfant transgresse une règle, cela va remettre en question notre statut d'adulte mais cet acte n'est pas dirigé vers l'éducatrice.

Aux Moussaillons, nous formulons les règles de manière positive afin de les rendre plus claires pour l'enfant. Nous essayons dans la mesure du possible de les construire avec les enfants. Il existe cependant certaines règles en lien avec la sécurité qui ne sont pas négociables.

ANNEXES

ANNEXE A

14 BESOINS DE VIRGINIA HENDERSON

1. Respirer : Capacité d'une personne à maintenir un niveau d'échanges gazeux suffisant et une bonne oxygénation.
2. Boire et manger : Capacité d'une personne à pouvoir boire ou manger, à mâcher et à déglutir. Également à avoir faim et absorber suffisamment de nutriments pour capitaliser l'énergie nécessaire à son activité.
3. Éliminer : Capacité d'une personne à être autonome pour éliminer selles et urine et d'assurer son hygiène intime. Également d'éliminer les déchets du fonctionnement de l'organisme.
4. Se mouvoir et maintenir une bonne posture : Capacité d'une personne de se déplacer seule ou avec des moyens mécaniques, d'aménager son domicile de façon adéquate et de ressentir un confort. Également de connaître les limites de son corps.
5. Dormir, se reposer : Capacité d'une personne à dormir et à se sentir reposée. Également de gérer sa fatigue et son potentiel d'énergie.
6. Se vêtir et se dévêtir : Capacité d'une personne de pouvoir s'habiller et se déshabiller, à acheter des vêtements. Également de construire son identité physique et mentale.
7. Maintenir sa température corporelle dans la limite de la normale (37,2 °C) : Capacité d'une personne à s'équiper en fonction de son environnement et d'en apprécier les limites.
8. Être propre et protéger ses téguments : Capacité d'une personne à se laver, à maintenir son niveau d'hygiène, à prendre soin d'elle et à se servir de produits pour entretenir sa peau, à ressentir un bien-être et de se sentir beau. Également à se percevoir au travers du regard d'autrui.
9. Éviter les dangers : Capacité d'une personne à maintenir et promouvoir son intégrité physique et mentale, en connaissance des dangers potentiels de son environnement.
10. Communiquer avec ses semblables : Capacité d'une personne à être comprise et comprendre grâce à l'attitude, la parole, ou un code. Également à s'insérer dans un groupe social, à vivre pleinement ses relations affectives et sa sexualité.

11. Agir selon ses croyances et ses valeurs : Capacité d'une personne à connaître et promouvoir ses propres principes, croyances et valeurs. Également à les impliquer dans le sens qu'elle souhaite donner à sa vie.
12. S'occuper en vue de se réaliser : Capacité d'une personne à avoir des activités ludiques ou créatrices, des loisirs, à les impliquer dans son auto-réalisation et conserver son estime de soi. Également de tenir un rôle dans une organisation sociale.
13. Se récréer : Capacité d'une personne à se détendre et à se cultiver. Également à s'investir dans une activité qui ne se centre pas sur une problématique personnelle et d'en éprouver une satisfaction personnelle.
14. Apprendre : Capacité d'une personne à apprendre d'autrui ou d'un événement et d'être en mesure d'évoluer. Également à s'adapter à un changement, à entrer en résilience et à pouvoir transmettre un savoir.

ANNEXE B

LA PYRAMIDE DE MASLOW



Le palier numéro 1 sont représenté par les besoins physiologique : se nourrir, s'hydrater et respirer. Ceux-ci sont constamment comblés.

Le palier numéro 2 est représenté par la sécurité : la santé physique et mentale, le cadre familial, le logement.

Dans le cas où ce palier ne serait pas complet, la structure est présente pour rediriger et conseiller les parents vers différents organismes.

Le palier numéro 3 est représenté par le besoin d'appartenance : les groupes sociaux, les clubs, les relations amicales et sentimentales, la famille.

Afin de remplir ce besoin, la structure met en place des regroupements, des activités de groupe et des moments de partage.

Le palier numéro 4 est représenté par le besoin d'estime de soi : la satisfaction personnelle, la reconnaissance, la fierté.

Ce palier représente la base de notre travail et est constamment réfléchi. L'adulte utilise la formulation positive et tient compte des compétences et capacités individuelles.

Le palier numéro 5 est représenté par l'accomplissement de soi : la créativité, la réussite.

Les équipes sont attentives à proposer des activités que l'enfant puisse réussir sans être mis en échec mais en gardant une part de difficulté.

ANNEXE C

CHARTRE ECOLOGIQUE

Prendre soin de notre planète est du rôle de chacun c'est pourquoi la structure des Moussaillons s'engage elle aussi à être attentive à sa consommation et sensibiliser les enfants à cette notion.

Afin de répondre à cet objectif les Moussaillons s'engage à

- Être un exemple pour les enfants
- Trier les déchets
- Utiliser les magasins de seconde main pour le matériel de jeu
- Sensibiliser les enfants au gaspillage et déterminer des règles afin de l'éviter
- Être attentive à la consommation des ressources
- Réaliser des bricolages avec du matériel de récupération
- Privilégier les déplacements à pied ou en transport en commun
- Proposer des activités de sensibilisation
- Offrir des espaces de parole autour de la thématique de l'environnement
- Proposer des produits de soins avec une composition la plus naturelle possible
- Inclure les enfants dans le nettoyage après avoir quitté un lieu

ANNEXE D

LES ALLERGIES

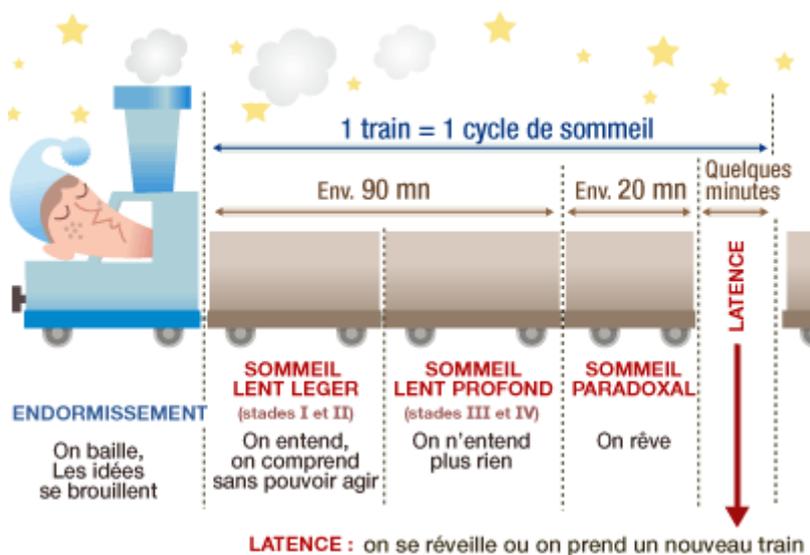
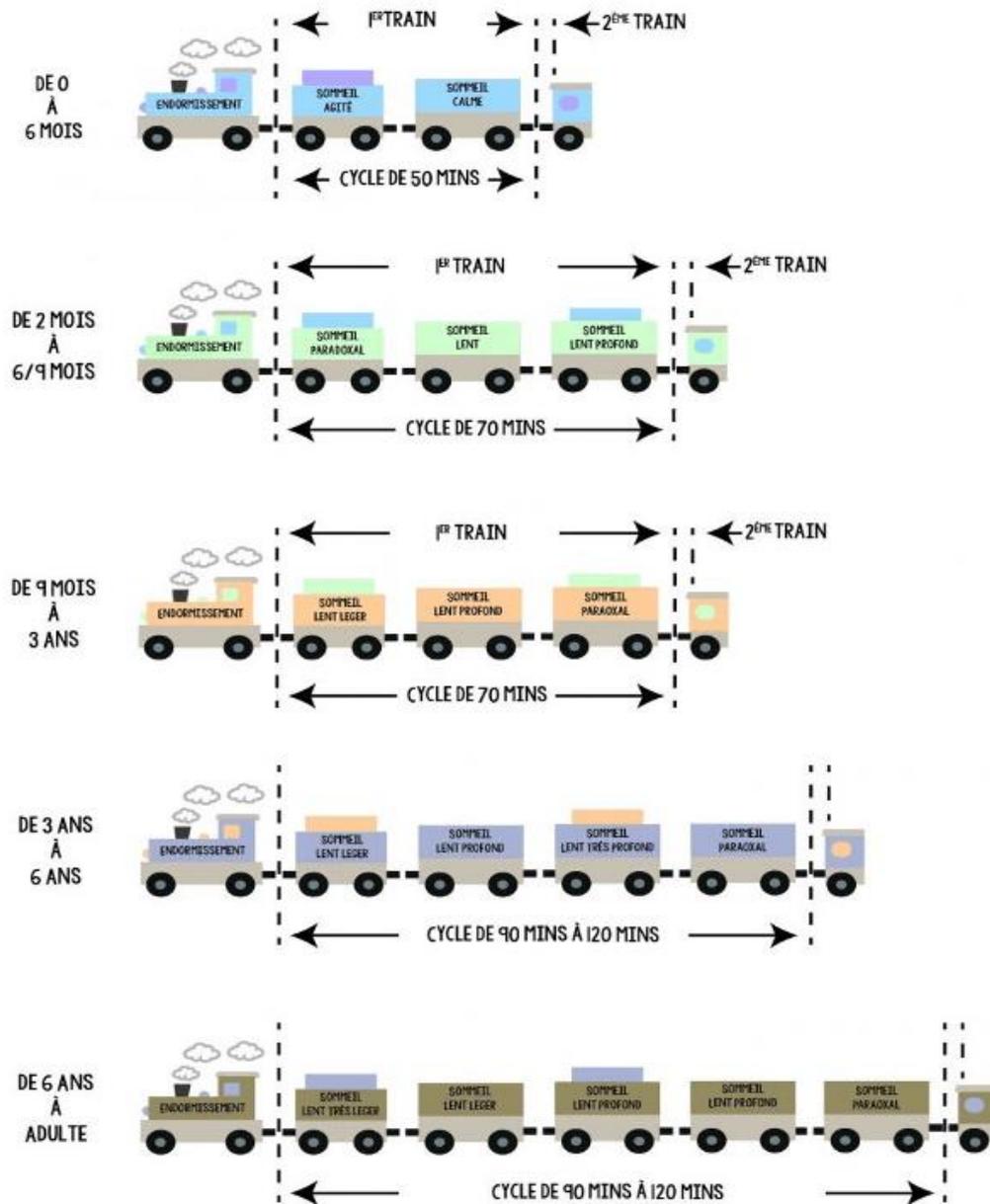
Les premiers signes d'une réaction anaphylactique sont :

- Démangeaisons et gonflement des lèvres ou de la langue, des paumes de la main ou de la plante des pieds, des paupières
- Papules qui démangent (zone rouge surélevée)
- Problèmes ou détresse respiratoire, quinte de toux
- Troubles gastro-intestinaux
- Vertiges importants, sensation de faiblesse

Le rôle de l'adulte est de commencer par respirer profondément et garder son calme mais surtout ne pas hésiter à déléguer si l'on ne se sent pas à l'aise face à la situation. Par la suite, il se réfère au protocole de secours afin d'administrer le traitement et appelle les parents afin de les tenir informés. Il est important de tenir compte de l'état général de l'enfant afin de prioriser les étapes du soin.

ANNEXE E

LE TRAIN DU SOMMEIL



ANNEXE F

LISTE DES MALADIES : EVICTION OU PAS ?!

GERMES/MALADIES	DECISION
Angine non streptococcique (angine virale)	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Angine streptococcique (tous groupes)	Eviction ; retour possible après 24h de traitement antibiotique et si l'état de l'enfant le permet.
Bronchiolite	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Bronchite et bronchopneumonie : toutes causes (sauf tuberculose)	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Candidose/Mycose	Accueil normal.
Cinquième maladie	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Conjonctivite purulente	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Conjonctivite virale	Eviction ; retour selon avis médical.
Coqueluche	Eviction ; retour possible dès le 5 ^{ème} jour de traitement antibiotique ou 22 ^{ème} jour suivant le début de la toux (si malade non traité par antibiotique)
Dermatite fessière/Erythème fessier (sans mycose)	Accueil normal.
Etat grippal/grippe	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Faux croup	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Fièvre de 3 jours	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Furoncle, furonculose	Eviction ; retour possible après 24h de traitement antibiotique et si l'état de l'enfant le permet.
Gale	Eviction ; retour possible après 24h de traitement.
Gastro-entérite : toute causes (sauf Norovirus en situation d'épidémie authentifiée)	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Gastro-entérite : Norovirus en situation d'épidémie authentifiée	Eviction ; retour possible 48h après arrêt des symptômes principaux.
Hépatite A	Eviction ; retour dès le 6 ^{ème} jour après la fin de la phase de diarrhée aiguë ou après le début de la jaunisse.

Herpès	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Influenza, grippe saisonnière	Eviction
Laryngite, laryngotrachéite	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Méningite	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet
Méningocoques	Eviction ; retour possible après 24h de traitement.
Molluscum contagiosum	Accueil normal.
Mononucléose infectieuse	Eviction ; retour dès que la fièvre et les maux de gorge sont passés.
Muguet	Eviction ; retour possible après 24h de traitement et si l'état de l'enfant le permet.
Pied-main-bouche	Eviction ; retour possible dès que les boutons sont secs et si l'état de l'enfant le permet.
Pneumonie	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Poux de tête	Accueil normal si traitement instauré.
Roséole	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Rougeole	Eviction ; retour possible dès le 5 ^{ème} jour suivant le début de l'éruption.
Rubéole	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Scarlatine	Eviction ; retour possible après 24h de traitement antibiotique et si l'état de l'enfant le permet.
Streptocoque	Eviction ; retour possible après 24h de traitement antibiotique et si l'état de l'enfant le permet.
Varicelle	Accueil normal dès que l'état général de l'enfant le permet.
Verrue	Accueil normal.